



COLLECTIF C.G.T. D.I.R. MASSIF CENTRAL

Ardèche, Aveyron, Cantal, Haute-Loire, Hérault,
Lozère, Puy de Dôme



Déclaration CGT à la formation spécialisée de la DIR MASSIF CENTRAL du 7 décembre 2023

M. le Président, chers collègues,

La Conférence des parties ou COP28 se tient à Dubaï aux Émirats Arabes Unis (membre de l'organisation des pays exportateurs de pétrole) jusqu'au 12 décembre et est présidée par le Sultan Ahmed Al-Jaber président de la principale compagnie pétrolière nationale l'ADNOC.

Quelle ironie alors que tous les scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous demandent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et par conséquent l'utilisation des énergies fossiles pour conserver une planète habitable pour l'homme ?

Cette édition est celle qui permet au plus grand nombre de lobbyistes représentant les sources d'énergie fossile de s'exprimer. Les émissaires de TotalEnergies, Shell, BP et autres sont quatre fois plus nombreux que l'an dernier. (2456 contre 636 à la COP27 et 503 à la COP26) Et nous n'évoquerons pas les droits de l'homme dans ce pays.

Au plan national, le gouvernement a présenté son plan de planification écologique le 19 septembre. Ce plan n'a de planification réelle que le nom. Les rares objectifs chiffrés concrets de ce plan ne répondent que très partiellement au nécessaire besoin de réorganisation de la société pour faire face aux défis futurs.

Il s'agit finalement de beaucoup d'aides publiques ou d'incitations, ce qui est très éloigné des changements radicaux nécessaires pour faire face à la catastrophe climatique.

De plus, le gouvernement reste assez évasif sur les conditions d'accès nécessaires pour percevoir ces aides. Il y a donc un fort risque que ces milliards d'euros [d'argent public finissent en grande partie dans la poche des actionnaires des multinationales sans contrepartie](#) ni résultat en face, en dehors de délocalisations et de fermetures de sites industriels (à l'instar de ce qui se passe actuellement à [Renault Flins](#)).

À quand un réel encadrement et contrôle de ces aides ?

Sur la question des transports, si on peut évidemment se réjouir de l'augmentation des moyens pour le développement des infrastructures de transports, en particulier ferroviaires, elles sont encore largement insuffisantes pour permettre un réel transfert des déplacements vers les transports collectifs.

Par exemple, il est annoncé une enveloppe de 700 millions d'euros dédiée aux 13 nouveaux RER hors-Paris, soit 53 M€ par projet. Or, ce montant semble bien insuffisant, quand on sait par exemple que [l'extension du RER-E en Île-de-France va au moins coûter 5,4 MILLIARDS d'euros](#)... soit 100 fois plus que le budget alloué à chaque RER métropolitain.

Cela veut-il dire que le reste à charge (très important) des investissements nécessaires sera à la charge des collectivités territoriales ? Elles qui dénoncent déjà des financements trop faibles par rapport au besoin d'entretien du réseau.

Pour faire face à ces enjeux, la CGT revendique :

- Un plan d'action pour l'environnement (information, formation, assises de la mobilité, états généraux de l'industrie et de l'environnement...);
- La relocalisation massive des productions, en partant des besoins de la population ;
- Le développement des transports en commun et des lignes de trains (au-delà des RER métropolitains) et les rendre accessibles au plus grand nombre (réduction de la TVA à 5,5% et réduction des péages) ;
- De rendre accessibles les véhicules électriques, notamment via la proposition de véhicule populaire et léger ([projet Gazelle porté par la CGT de l'usine MMT-B de Blanquefort](#)) ;
- Le retour au [service public de l'énergie](#), sortir l'énergie du marché et revenir à un juste prix de 0,18€ TTC/kWh ;
- De faire de l'eau un bien commun ;
- Un grand plan de [rénovation énergétique des bâtiments](#) encadré par un service public de la performance énergétique ;
- La création d'un pôle financier public, en charge du financement de la transition et de la transformation de la production ;
- La conditionnalité des aides publiques sur des critères sociaux et environnementaux de haut niveau ;
- Le développement massif du fret fluvial et ferroviaire, moyen le plus efficace et le moins polluant pour transporter des marchandises ([plus de détail sur le site de la CGT](#)) ;
- La mise en place de la Sécurité Sociale Professionnelle, afin de sécuriser le parcours professionnel tout au long de la carrière, et en particulier dans les secteurs devant se transformer en profondeur pour faire face à l'enjeu climatique ;
- La réduction voire la disparition des élevages intensifs et de l'utilisation d'antibiotiques, mettre en place des pratiques permettant une réduction des émissions de GES et le respect de la vie animale.

A la DIRMC, nous sommes un des rares services déconcentré à réaliser un bilan carbone. La production régulière de ces documents est une très bonne chose. Cela nous permet d'avoir un point d'appui pour faire évoluer nos pratiques et améliorer la manière de rendre le service public moins émetteur de GES.

Malheureusement le travail est rendu compliqué par des éléments de bases changeants (unité de mesures, valeurs comptabilisés, etc) et surtout l'absence là aussi d'un plan d'action et d'une planification de la démarche de réduction des GES.

Cette édition 2021 se caractérise aussi et surtout par la disparition des objectifs de réduction de GES pour la DIRMC. Que deviennent les déclinaisons locales des accords de PARIS de la COP21 en 2015 (limiter à 2°C le réchauffement climatique), des engagements de l'Union Européenne (réduction de nos émissions de GES par rapport à 1990 de 20 % en 2020 et de 40 % en 2030), et des engagements de la France en la matière (réduction de 75 % de ses émissions d'ici à 2050) ? Rien, il ne reste plus rien de ces engagements forts et vitaux pour la survie de l'espèce humaine !

Certes, nos émissions de GES ont diminué entre 2017 et 2021 de 22300t.eq.CO2, nous sommes à 19400t.eq.CO2 soit 13 %. Mais dans le même temps, nous étions à 14300t en 2009 et 11580t en 2013. Comment faire mieux sans planification et sans plan d'action ?

LA CGT PORTE DES PROPOSITIONS AMBITIEUSES AVEC POUR OBJECTIF D'AMÉLIORER LES DROITS DES SALARIES ET DE RÉPONDRE AUX URGENCES CLIMATIQUE ET ÉCOLOGIQUE .

Les représentants CGT de la FS DIR-MC